



# Association Numismatique de la Région de Cluses

Société Numismatique constituée en 1975 – Loi 1901

**Bulletin n° 49 - 21 mars 2012**

## Thyez 12 février notre 31<sup>ère</sup> bourse aux collections



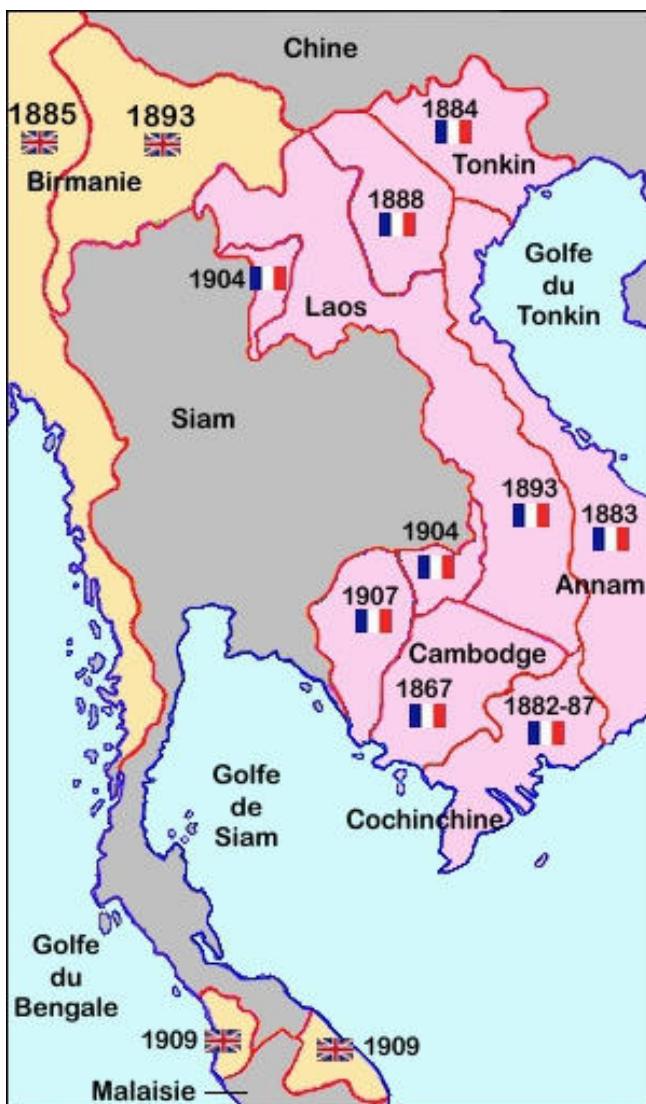
Cette année encore malgré la conjoncture le public était au rendez-vous.

Les visiteurs ont pu compléter leur collection en acquérant auprès des marchands des monnaies, billets, cartes-postales, fèves, timbres, capsules de Champagne, etc...



*Tout le monde s'est retrouvé  
au déjeuner pour partager ensemble une excellente choucroute...*

*- Les Monnaies coloniales -*  
**UNE COLLECTION DE MONNAIES  
INDOCHINOISES FAUTÉES**



*L'Indochine française à la fin du XIXème siècle*

L'Indochine coloniale française était constituée de la Cochinchine, du Tonkin, de l'Annam, du Cambodge et du Laos.

Le Viet-Nam actuel correspond à peu près au territoire formé par la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin.

Jusqu'à la fin du XIXème siècle, la plupart des provinces de l'Indochine utilisaient comme petites monnaies les **sapèques**. Leur valeur monétaire était très faible : **2/1000<sup>ème</sup> de piastre**.



*Empereur Kia-King (1795-1820)  
Sapèque provenant de la Chine du Sud*

Pour faciliter la transition monétaire et aussi s'adapter au système monétaire local, le gouvernement colonial français fit frapper des sapèques portant la mention Indochine Française de 1887 à 1902. On peut remarquer d'ailleurs que le trou carré traditionnel des sapèques fut conservé.



*Sapèque indochinois - 1898 - Réf : L-14*

Conjointement, le gouvernement colonial français commença dès 1885 à faire frapper des monnaies indochinoises allant de la **Piastre** jusqu'au **100<sup>ème</sup> de Piastre**.

A partir de 1896, les monnaies de **1 C.** (1/100<sup>ème</sup> de Piastre) et **5 C.** (5/100<sup>ème</sup> de Piastre) furent percées circulairement en leur centre. A partir de 1935, des monnaies percées de **1/4 C.** et **1/2 C.** furent aussi frappées. On peut supposer qu'en dehors de l'économie de matière première que cela représentait, les indochinois habitués aux monnaies percées « boudèrent » un peu moins ces monnaies coloniales...

Et c'est ce trou réalisé manuellement à l'emporte-pièce qui a permis à des collectionneurs de posséder dans leur collection de jolies monnaies fautées.

Je vais vous présenter ci-après quelques monnaies fautées appartenant à la collection **P.C.**

#### ½ centième de Piastre - monnaies avec trou décentré



1935 - Réf : L-27



1936 - Réf : L-28



1938 - Réf : L-30



1939 - Réf : L-31

**centième de Piastre** - monnaies avec trou décentré



**1920** - Réf : L-81

San Francisco



**1921** - Réf : L-84

San Francisco



**1922 A** - Réf : L-85

Paris



**1930 A** - Réf : L-95

Paris



**1938 A** - Réf : L-99

Paris



**1939 A** - Réf : L-101

Paris



**1943** - Réf : L-111

Hanoï

**centième de Piastre** – monnaies non percées



**1922 A** - Réf : L-85

Paris



**1940** - Réf : L-107

Hanoï

(A l'origine cette monnaie n'était pas percée, elle comporte un trou de foret de petit diamètre réalisé ultérieurement à sa fabrication)

**5 centièmes de Piastre - trou décentré**



**1937 - Réf : L-118**

Paris



**1938 - Réf : L-120**

Paris



**1939 - Réf : L-121**

Paris

Référence : Jean LECOMPTE « Monnaies et Jetons des Colonies Françaises » Editions Gadoury

Jean-Luc BUATHIER

# Les monnaies des Comtes du GENEVOIS frappées à ANNECY

• 1356-1391 •

(suite des numéros 47 et 48)

## Les monnaies en argent

**A-2** Sizain 1<sup>er</sup> type - frappé entre le 15 août 1356  
et le 3 janvier 1360

Nombre d'exemplaires frappés : 245.160 exemplaires

Poids théorique : 2,26 gr

Titre d'argent fin : 667/1000<sup>e</sup> et ensuite 500/1000<sup>e</sup>



Avers : Ecu du Genevois incliné à droite, surmonté de lambrequins\* et d'un cimier à deux cornes accostées de huit croisettes

\* **AMED : COMES : GEBENS** entre deux grènetis circulaires

Revers : Croix pleine pattée

\* **FIDELIS : IMPERII** entre deux grènetis circulaires

\* lambrequin : bande d'étoffe dont était garni le cimier au moyen-âge

Sur la plupart des SIZAINS d'Amédée III ou de Pierre retrouvés, on lit INPERII à la place de IMPERII. On ne peut pas conclure à une confusion de la part du graveur entre les lettres majuscules N et M, car le M de COMES était écrit correctement.

On trouve en fait ces écritures sur les SIZAINS :

H N N M



type A-2 - Ø 20,9 à 21,7 mm - 1,644 gr -

collection du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Genève (réf : CdN 16852)



dimension réelle



type A-2 - Ø 21,8 à 23 mm - 1,431 gr -

collection du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Genève (réf : CdN 16853)



dimension réelle

## A-3 Sizain 2<sup>ème</sup> type - frappé entre le 3 janvier 1360 et le 25 mai 1362

Nombre d'exemplaires frappés : 49.140 exemplaires

Poids théorique : 2,26 gr

Titre d'argent fin : 667/1000<sup>e</sup>



Avers : Ecu du Genevois incliné à droite, surmonté de lambrequins et d'un cimier à deux cornes accostées de huit besants\*, le tout dans un quadrilobe  
☒ **AMED • COMES • GEBENS** entre deux grènetis circulaires

Revers : Croix évidée en carré et pointée au centre, dans un quadrilobe avec point aux quatre jonctions  
☒ **FIDELIS : INPERII** entre deux grènetis circulaires

\* besant : monnaie byzantine

*dimension réelle*



*illustration de E. Demol*

## ***Monnaies en billon***

*Titre d'argent inférieur à 500/1000<sup>e</sup>*

**A-4 Denier** 1<sup>er</sup> type - frappé entre le 15 août 1356  
et le 3 janvier 1360

Nombre d'exemplaires frappés : plus de 1.479.392  
exemplaires

Poids théorique : 0,95 gr et ensuite 0,93 gr

Titre d'argent fin : 250/1000<sup>e</sup>



Avers : Croix pleine pattée

⌘ **AMEDEVS • COMES** entre deux grènetis circulaires

Revers : Ecu du Genevois

⌘ **GEBENNENSIS** entre deux grènetis circulaires

*dimension réelle*



*illustration de E. Demole*

*Jean-Luc BUATHIER  
(à suivre...)*

## *- La page du placomusophile -*

### **Un muselet en forme de Y**

Un muselet en forme de Y et une capsule en plastique plutôt qu'en métal... L'idée pourrait faire grand bruit dans le monde du champagne, sachant qu'elle n'est plus au stade de l'idée, mais de la concrétisation

Son auteur, Pierre-Éric Jolly, est producteur indépendant de champagne à Landreville. D'ici à la fin de l'année, le bouchage et le muselage de l'ensemble de sa production seront faits avec ce muselet d'un nouveau genre. La question de l'industrialisation se posera dans un second temps, mais un brevet a déjà été déposé et un second devrait suivre.



Révolutionnaire et économique, ce nouveau procédé pourrait bien être appelé à un solide avenir s'il ne rencontre pas de réticences dans la profession. En effet, la capsule est en plastique recyclé à 80 % et en plastique neuf à 20 %. Pour accueillir le fil non torsadé, une petite goulotte a été creusée sur la capsule, en forme de Y, d'où le nom de l'invention.

La ceinture métallique a été réduite de 1 à 2 millimètres par rapport à une ceinture traditionnelle, ce qui fait une économie de 40 % de matière. « J'estime que si la Champagne adopte ce nouveau muselet, elle fera une économie de 105 000 km de fil par an, soit 2,5 fois le tour de la Terre », expliquait Pierre-Éric Jolly devant la presse et des représentants de la profession, lors de la présentation officielle de son invention.

« Nous sommes sur un escalier et nous avons des marches derrière nous, mais il y en a encore à monter », explique le vigneron de Landreville qui emploie cinq salariés pour une production de 40 000 cols par an dont 40 % à l'export.

Chez lui l'innovation est une culture d'entreprise puisque, en 2001, il avait mis au point un pressoir mobile qui n'a encore jamais été copié.

Pour en arriver là, il lui aura fallu cinq ans de recherches et de tâtonnements, des premiers muselets faits artisanalement aux derniers beaucoup plus élaborés.

Si les capsules sont fabriquées en Haute-Marne, la machine qui fabrique les moules à capsules a été mise aux points chez Emi à Bréviandes.

Ce n'est pas un mouton à cinq pattes qui a vu le jour puisque, il y a un siècle, les muselets ne comportaient que trois pattes. Ce nouveau concept a été validé techniquement et ne pose aucun problème de résistance même si certains points, comme l'épaisseur de la capsule, restent encore à préciser.

Pour le consommateur, rien ne changera. La bouteille s'ouvre de la même façon et il n'y a aucune incidence sur le goût. Cette invention devrait aussi intéresser les collectionneurs de muselets car l'esthétique est différente de ce qui se fait actuellement.

Information : Noëlle DE MARTELEIRE

## **BOURSES ET SALONS**

### **38<sup>ème</sup> Bourse Numismatique ANNECY (74)**

**Dimanche 15 avril  
8h30 à 17h**

**Hôtel ATRIA-NOVOTEL - 1, place Marie Curie  
Entrée gratuite**

**Organisation : Association Numismatique Savoyarde**

### **7<sup>ème</sup> Bourse Interclubs Multicollections SAINT-GENIS POUILLY (01)**

**Dimanche 15 avril  
9h à 18 h**

**Salle Jean Monnet  
Entrée gratuite**

**Organisation : Assoc. des Collectionneurs Gessiens**

### **Bourse Numismatique LYON (69)**

**Dimanche 13 mai - 9h à 16h**

**Chapelle du Lycée Ampère - Rue de la Bourse - 69002**

**Entrée : 3,00 €**

**(gratuit sur présentation carte adhérent ANRC)**

**Organisation : Cercle Lyonnais de Numismatique**

### **27<sup>ème</sup> Bourse aux Monnaies AIX-LES-BAINS (73)**

**Dimanche 24 juin**

**Casino Grand Cercle - 9h à 12h / 14h à 17h**

**Entrée gratuite**

**Organisation : Club Numismatique d'Aix-les-Bains**



# Association Numismatique de la Région de Cluses

## Bulletin d'adhésion



Mme     Melle     Mr

Nom .....

Vous êtes

Prénom .....

Numismate  
 Placomusophile

Tél. .....

Adresse Postale .....

CP ..... Ville .....

Adresse Internet .....

### Cotisation

- Adulte - Cotisation annuelle : 16 €  
 Jeune (moins de 18 ans) - Cotisation annuelle : 8 €

### Règlement

- chèque bancaire au nom de l'A.N.R.C.  
 espèces

à retourner à

**A.N.R.C.**

**B.P. 32**

**74970 MARIGNIER**

**tel : 06 85 50 58 50**



↳ Réunion chaque 3<sup>ème</sup> vendredi du mois à 18h30